

Missak Manouchian

> 1941-1943. La lutte armée

Face à la politique de collaboration engagée avec l'Allemagne par le Gouvernement de Vichy, et avec la rupture du Pacte germano-soviétique en 1941, le PCF se lance dans la lutte armée.

La Main-d'œuvre immigrée se réactive dans la clandestinité. Missak Manouchian, sous le pseudonyme de « Georges », devient le responsable politique de la section arménienne de la MOI en 1941. Le mouvement des Francs-tireurs et partisans français (FTP) est créé en avril 1942 et, en février 1943, Missak Manouchian est choisi pour intégrer les FTP-MOI.

Il en prend le commandement militaire en août 1943. Ses hommes et lui mèneront des actions spectaculaires de sabotage de convois ferrés et d'attaques de soldats et dignitaires allemands qui déstabiliseront significativement l'occupant.

Missak Manouchian et ses camarades de lutte sont alors traqués par les Brigades spéciales.

BEKANNTMACHUNG

1. Der Jude **SZMUL TYSZELMAN** aus Paris
2. Der **HENRY GAUTHEROT** aus Paris

sind wegen Begünstigung des Feindes, begangen durch Teilnahme an einer gegen die deutschen Besatzungstruppen gerichteten kommunistischen Kundgebung, zum Tode verurteilt und erschossen worden.

Paris, den 19. August 1941.

**Der Militärbefehlshaber
in Frankreich.**

AVIS

1. Le Juif **SZMUL TYSZELMAN** de Paris
2. Le nommé **HENRY GAUTHEROT** de Paris

ont été condamnés à mort pour aide à l'ennemi, ayant pris part à une manifestation communiste dirigée contre les troupes d'occupation allemandes. Ils ont été fusillés aujourd'hui.

Paris, le 19 Août 1941.

**Der Militärbefehlshaber
in Frankreich.**

Avis concernant la condamnation à mort de Samuel Tyszelman et Henry Gautherot, militants communistes, 19 août 1941 (en allemand et en français).

Archives nationales de France, 72AJ/806

Le 10 mai 1940, l'Allemagne lance sa grande offensive contre les Pays-Bas, la Belgique, le Luxembourg et la France. L'armée française s'effondre et les deux tiers du territoire sont livrés à l'occupant. Depuis Bordeaux, le gouvernement accepte les conditions allemandes et le 10 juillet, le Parlement vote les pleins pouvoirs au Maréchal Pétain. Ce dernier proclame alors l'État français et s'engage dans la politique de collaboration avec l'Allemagne qui s'accompagne de la mise en œuvre de mesures antisémites et de stigmatisation des étrangers.

La Main-d'œuvre immigrée dans la clandestinité

Démobilisé après la défaite de juin 40, Missak Manouchian reprend son métier d'ouvrier en usine au sein de la Société des moteurs Gnome et Rhône dans la Sarthe avant de regagner Paris et d'y retrouver Mélinée au début de l'année 1941.

La Main-d'œuvre immigrée du Parti communiste se réactive dans la clandestinité : ses membres, qui pour la plupart ont déjà été en butte à la répression nazie, mussolinienne ou franquiste, constituent une branche du PCF majoritairement hostile à la ligne du Pacte germano-soviétique. Dès l'été 1940, la composition par groupes de langues (polonaise, hongroise, yiddish, arménienne) qui structurait initialement la MOI se reforme. La direction du PCF désormais clandestin, manifeste sa défiance à l'égard du nouveau régime.

La ligne du PCF évolue, se recentrant sur le combat contre l'occupant : elle appelle à la constitution, en mai 1941, d'un front national de lutte pour l'indépendance nationale. Dès avril 1941, les organisations juives de la MOI dénoncent les premières rafles et l'antisémitisme d'État.

L'appel du 18 juin 1940 à poursuivre la lutte, lancé par le Général de Gaulle, concrétise le déploiement de la Résistance d'abord à l'extérieur du territoire puis à l'intérieur. Le 22 juin 1941, l'invasion de l'URSS par les troupes allemandes signe la fin du Pacte germano-soviétique.

L'engagement communiste prend une nouvelle dimension, la lutte contre le nazisme est désormais une priorité affichée ouvertement.

Attestation

Je soussigné Monsieur Aznavourian Manigou
domicilié à Saint-Martin, Hauguis, Alpes-
Maritimes, certifie sur l'honneur que Madame
Mélinée Manouchian, née Assadourian occupait
une chambre à Paris dans le dernier arron-
dissement, exactement 8, rue du Louvois pendant
toute la durée de la Guerre jusqu'au 15 Novembre
1943, date de l'arrestation de son mari Mikael
(Michel) Manouchian, que tous ses biens mobiliers
ont été confisqués par la Gestapo.

Madame Mélinée Manouchian a été poursuivie et
recherchée par la Gestapo, je lui ai donné asile
à mon domicile 22, rue de Navarin à Paris 9^e.
Jusqu'à la libération.

En foi de quoi je délivre la présente attestation
pour servir ce qui de droit.

Fait à Saint-Martin-Hauguis.
ce 29 juillet 1964
A. Aznavourian

Pu pour légalisation de la signature
de M. A. Aznavourian, Maire de Hauguis,
Mauguis, le 29 JUIL 1964
L. Maïre.



Attestation de la famille Aznavourian dans le dossier de demande de naturalisation de Mélinée Assadourian.

Archives nationales de France, 20010476/437, dossier 14573 X 64

Les Allemands exigent des Français une campagne d'internements administratifs contre les ressortissants soviétiques et communistes.

Celle-ci conduit à un millier d'arrestations, dont celle de Missak Manouchian, le 26 juin 1941. Bien qu'apatride, il est en effet considéré comme « citoyen » de l'Arménie soviétique, et son appartenance à la mouvance communiste en fait également un suspect privilégié.

Il est interné soixante-dix-sept jours au camp de Compiègne, puis libéré, aucune charge n'étant retenue contre lui. Pendant ce temps le couple Aznavourian fournit à Mélinée un abri dans une chambre rue de Louvois, dans le 2^e arrondissement.

PRÉFECTURE DE LA SEINE

PARIS, LE

A T T E S T A T I O N

Le soussigné, Maire du 14^{ème} arrondissement de Paris certifie que :

Mr DAVIDIAN David domicilié à Paris (14^{ème} arrondissement)
16, rue Léonidas ;

et Mr GARZOU Karnik, domicilié à Paris (14^{ème} arrondissement)
23, rue des Plantes ;

ont tous deux attesté sur l'honneur
que Mr MANOUCHIAN Missak (dit Michel)
et son épouse Mme MANOUCHIAN Mélinée (née ASSADOURIAN)
ont tous deux habité à Paris - 14^{ème} arrondissement, 11, rue de Plaisance,
de novembre 1940 au 16 novembre 1943, ce dernier jour étant celui de
l'arrestation de Mr Missak MANOUCHIAN ;
et que leurs biens mobiliers ont été confisqués à la même date par
la Gestapo.

Paris, le 16 juillet 1964

Pour le Maire,
Le Maire-Adjoint,



Attestation de résidence au 11 rue de Plaisance conservée dans le dossier de demande de naturalisation de Mélinée Assadourian, juillet 1964.

Archives nationales de France, 20010476/437, dossier 14573 X 64

L'entrée en Résistance

A son retour à Paris, Missak emménage au 11 rue de Plaisance (14^e arrondissement) où Mélinée le rejoint.

Plusieurs témoignages de l'époque indiquent que dès le printemps 1941 Manouchian multiplie les contacts avec les anciens de la rédaction de *Zangou* et avec des membres du PCF, exprimant le désir de rejoindre les rangs de la Résistance.

Au cours de l'année 1941, Missak, sous le pseudonyme de « Georges », devient le responsable politique de la section arménienne de la MOI désormais clandestine, se retrouvant sous l'autorité du « triangle » de direction de la MOI : Louis Gronowski (dirigeant du groupe de langue juive au sein du Parti communiste français), Simon Cukier (figure de la résistance juive), et Jacques Duclos (dirigeant du PCF).

En lien avec l'Internationale, le PCF lance la lutte armée. Des militants communistes, des anciens des Brigades internationales et des membres de la MOI organisent des sabotages de convois ferrés et des attaques de soldats allemands. Soutenues par le gouvernement de Vichy, les autorités allemandes ripostent en lançant une campagne de répression qui touche en priorité les communistes. Ils seront les premiers fusillés et guillotins à la fin de l'été 1941 au Mont-Valérien.

La lutte armée résiste en se structurant par la création des Francs-tireurs et partisans français (FTP) en avril 1942, lesquels mènent des actions dans les grandes villes occupées puis, en 1943, dans le sud de la France.

L'action armée au sein des Francs-tireurs et partisans de la Main-d'œuvre immigrée

En février 1943, Missak Manouchian est choisi pour intégrer les Francs-tireurs et partisans de la Main-d'œuvre immigrée (FTP-MOI) où il est affecté au premier détachement d'abord comme simple combattant. Il participe pour la première fois à une action armée à Levallois-Perret, le 17 mars 1943, en jetant une grenade sur un détachement allemand qui circule rue Rivay.

Les FTP-MOI sont soumis à une double tutelle : la MOI d'une part, les FTP d'autre part.

C'est Joseph Epstein, dit « Colonel Gilles », militant juif communiste, qui prend la direction de l'ensemble des FTP de la région parisienne en février 1943, après avoir piloté, en 1942 des groupes de sabotage et de destruction (GSD) créés par les syndicats CGT dans les entreprises travaillant pour l'occupant. Epstein instaure une tactique de guérilla urbaine impliquant des commandos de quinze combattants, aux fins de réaliser des actions spectaculaires. Une « Équipe spéciale » formée de quelques combattants d'élite vient compléter le dispositif.

Elle est constituée pour réaliser les actions les plus audacieuses, et comprend notamment : Marcel Rajman, Raymond Kojitsky et un jeune italien Spartaco Fontanot, supervisée par Léo Kneler, ancien des Brigades internationales.

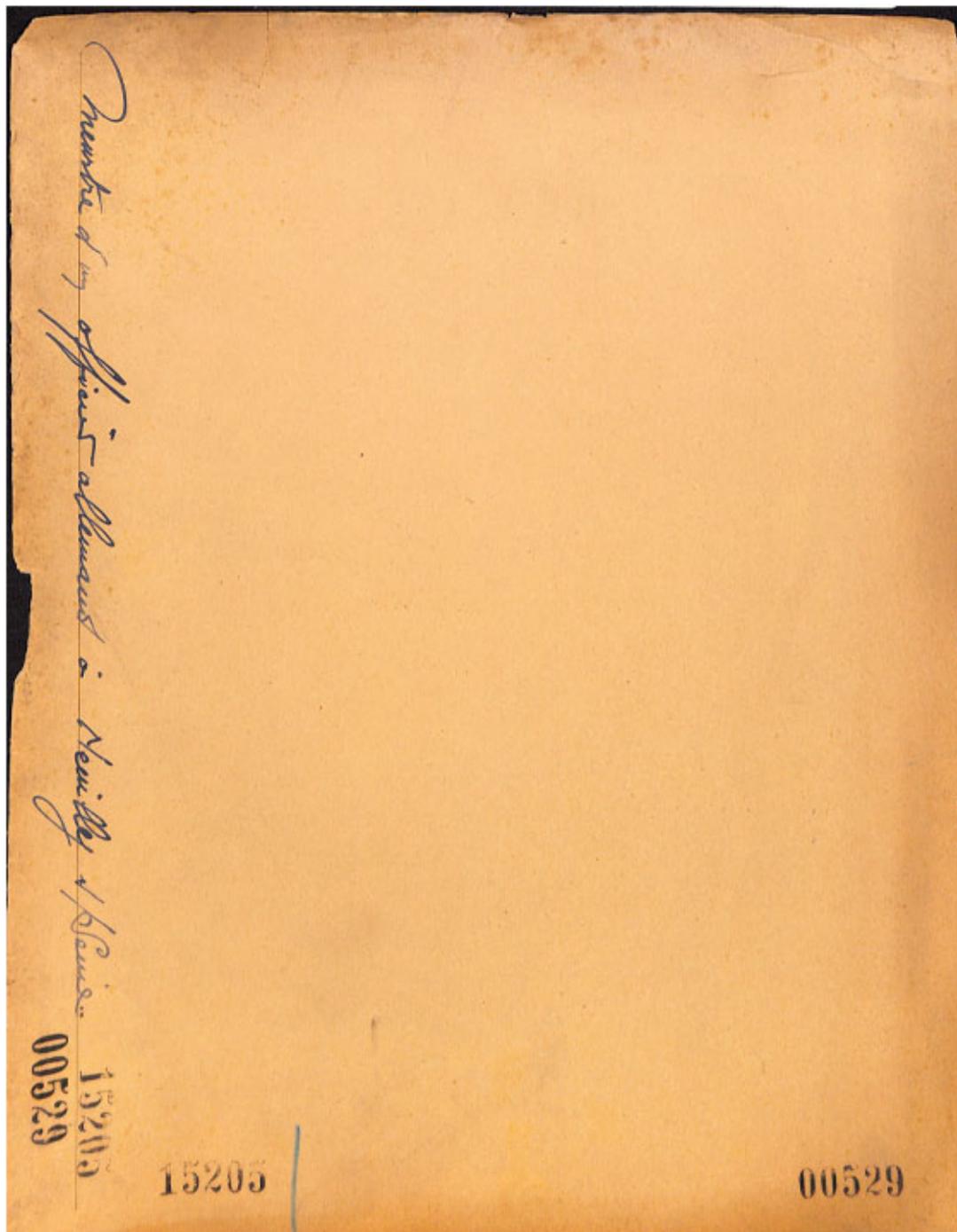
Boris Holban, communiste roumain d'origine juive, devient le chef militaire des FTP-MOI à Paris et Joseph Dawidowicz, militant communiste polonais, est désigné responsable politique des FTP-MOI parisiens.

Tout début août 1943, Boris Holban en désaccord avec la stratégie mise en place par Joseph Epstein qu'il juge trop dangereuse, est exfiltré en province et il est remplacé par Missak Manouchian au commandement militaire des FTP-MOI. Manouchian a sous ses ordres trois détachements regroupant au total une cinquantaine de militants.

Mélinée est nommée secrétaire de la direction après avoir été affectée au groupe de transport d'armes et d'agents de liaison, chargée de repérer les mouvements des futures cibles d'attentats, de noter les réactions du public et de rédiger les comptes rendus.

Les FTP-MOI mettront en œuvre quatre-vingt-douze attentats au cours des six premiers mois de l'année 1943, qui déstabiliseront significativement l'occupant. Les signalements établis par la Préfecture de police de Paris décrivent succinctement le mode opératoire des partisans.

L'action la plus retentissante est incontestablement l'exécution du colonel SS Julius Ritter, responsable du Service du travail obligatoire en France, le 28 septembre 1943, par l'équipe spéciale dirigée par Marcel Rajman, Spartaco Fontanot, Célestino Alfonso et Léo Kneler. A cette date, Marcel Rajman, Missak Manouchian et Joseph Epstein sont déjà repérés par les Renseignements généraux de la Préfecture de police de Paris.



Dossier de police judiciaire relatif au meurtre d'Otto Thielepein (officier de l'armée allemande) commis par les FTP-MOI à Neuilly-sur-Seine le 20 août 1943.

Archives nationales de France, 19870802/4/2, dossier n° 15205/529

20 Août 1943

ÉTAT FRANÇAIS
 PRÉFECTURE DE POLICE
 Direction Générale des Antisaboteurs
 Généraux et des Jeux
 CABINET du DIRECTEUR GÉNÉRAL

POLICE NATIONALE
 CABINET
 24 AOÛT 1943
 SECRETARIAT
 NR

DIRECTION des SERVICES
 de la POLICE DE SÛRETÉ
 26 AOÛT 1943
 37965

015 205 229

6

Ce matin, vers 8 heures 20, un attentat par armes à feu a été commis à Neuilly-sur-Seine, à l'angle de l'avenue du Roule et de la rue d'Orléans, contre le capitaine THIELEPEIN Otto, de l'armée allemande.

Celui-ci se rendait à son service au HEP N° 34, à Neuilly-sur-Seine, 4, rue Jean Mermoz, lorsqu'il a été attaqué à coup de revolver par un inconnu qui stationnait à l'angle de ces deux rues.

Après avoir tiré sur l'officier, quatre balles dont trois l'ont touché à la tête, à la poitrine et à la cuisse, l'agresseur s'est enfui à bicyclette vers la Place des Terres en compagnie de deux autres individus qui l'attendaient à une vingtaine de mètres plus loin dans l'avenue du Roule.

Un témoin s'est présenté spontanément au Commissariat de Police de Neuilly : M. PLOTIN, gardien audiaire. Il a vu s'enfuir les trois individus mais n'a pu intervenir n'étant pas armé. Il a pu relever le numéro d'immatriculation de l'une des bicyclettes N° 2135 RN7. Ce numéro est attribué à la bicyclette appartenant à Mme DELAPLACE Renée, 69, rue Nollet à Paris. Des vérifications au sujet de cette dame sont en cours.

L'officier a été transporté au Lazarett Todd 4 rue Jean Mermoz où son décès a été enregistré.

Quatre douilles de balles de revolver, calibre 7mm,65, ont été trouvées sur les lieux. Elles portent au talon, les initiales U M C.

Le lieutenant DUNKELMANN de la G.F.P. ^{rendu} est sur les lieux.

Le Commissaire de la circonscription a assuré le blocage de la circonscription. Aucune arrestation n'a été opérée.

L'enquête se poursuit en collaboration avec les services de police allemands.

INC 3 N° 11
 Au Fichier Phonétique

M. PONT

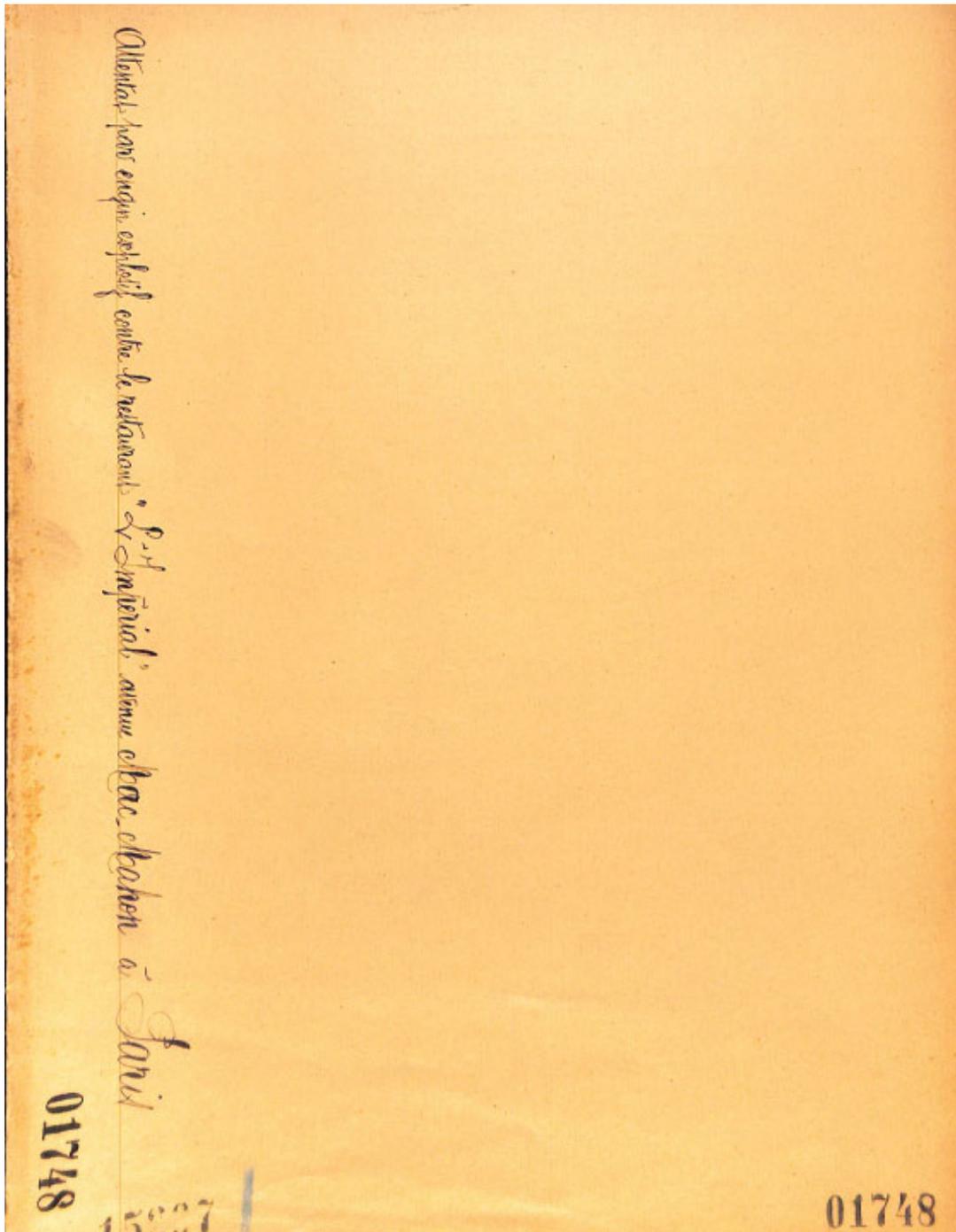
DÉLÉGATION de L'INSPECTION GÉNÉRALE
 des SERVICES de POLICE JUDICIAIRE
 N°..... X605
 Date d'arrivée 21 AOÛT 1943

POLICE NATIONALE
 27 AOÛT 1943
 SIGN. CENTRAL

65
 N° 13874
 le 29.8.43

Signalement du meurtre d'Otto Thielepein (officier de l'armée allemande) commis par les FTP-MOI à Neuilly-sur-Seine le 20 août 1943.

Archives nationales de France, 19870802/4/2, dossier n° 15205/529



Dossier de police judiciaire relatif à l'attentat par engin explosif commis par les FTP-MOI contre le restaurant L'Impérial, 20 bis avenue Mac-Mahon, Paris (17^e arrondissement), le 8 octobre 1943.

Archives nationales de France, 19880042/32, dossier n° 15207/1748

015207/1748

Le 9 octobre 1943.

INC 5-N-1748
Au Fichier Phonétique

Hier, à 20 Heures 07, un attentat par engin explosif a été commis contre le restaurant " L'Impérial " , sis 20 bis avenue Mac-Mahon à Paris, à l'angle de la Rue de l'Etoile , réquisitionné par les Autorités allemandes, et dont la surveillance est assurée par les services de police du 17ème arrondissement .

Une grenade a été lancée par des inconnus dans la devanture située du côté de la Rue de l'Etoile. L'engin a brisé la vitre située en bas et à droite de la porte d'entrée du restaurant , mais n'a pas fait explosion . Il n'y a pas eu de victime.

L'agent de police auxiliaire MASSIT , qui se trouvait de service à cet endroit, alerté par le bruit de verre brisé, s'est lancé aussitôt à la poursuite de deux individus qui s'enfuyaient par la rue de l'Etoile , en direction de la rue de Montenotte , où ils ont réussi à disparaître à la faveur de l'obscurité.

Au moment où ils s'engageaient dans cette voie, ils ont tiré un coup de feu . Toutefois, la douille n'a pu être retrouvée, malgré les recherches effectuées.

L'engin a été saisi par les Autorités allemandes, présentes sur les lieux .

Les auteurs de l'attentat, dont on ne possède qu'un vague signalement, étaient nu-tête et paraissaient de petite taille .

La Feldgendarmerie a été avisée et l'enquête se poursuit en accord avec les Services de police allemands .

AR Liemont

u. P. Hoff

6° Section
N°..... 12919.....
le 19. 10.....

Signalement de l'attentat par engin explosif commis par les FTP-MOI contre le restaurant L'Impérial, 20 bis avenue Mac-Mahon, Paris (17e arrondissement), le 8 octobre 1943.

Archives nationales de France, 19880042/32, dossier n° 15207/1748